

Sur les Chapitres 53 à 55 : La réception des hôtes, la pauvreté et le vêtement.

CHAPITRE 53^{ÈME}, DE LA RÉCEPTION DES HÔTES

05, 04, 19

Accueillir est un signe de véritable maturité humaine et chrétienne. Ce n'est pas seulement ouvrir sa porte à quelqu'un, c'est lui donner de l'espace dans son cœur, pour qu'il puisse exister et grandir ; un espace où il se sait accepté comme il est. Cela suppose qu'il existe dans notre cœur un lieu silencieux et paisible où les autres peuvent trouver le repos. Si le cœur n'est pas paisible, il ne peut pas accueillir.

Accueillir, c'est être ouvert à la réalité telle qu'elle est, en la filtrant le moins possible.

Mais accueillir suppose que notre être et notre liberté intérieure soient fortifiés, que nous ne vivions plus dans la peur et l'insécurité.

Jésus se présente sous la figure d'un étranger : « *J'étais étranger, et vous m'avez accueilli* ». L'étranger est une personne qui est différente, étrange, qui a une autre culture ou une autre foi.

Accueillir, c'est faire que l'étranger se sente chez lui, à l'aise, et cela veut dire donner un espace pour être.

Accueillir est toujours un risque, c'est toujours dérangeant.

L'Accueil est un des premiers signes qu'une communauté est vivante. Permettre à d'autres de vivre dans la communauté est un signe qu'on n'a pas peur, qu'on a un trésor de vérité et de paix à partager. Quand une communauté commence à fermer ses portes, c'est un signe de fermeture des cœurs.

Mais pour pouvoir accueillir, il faut exister, c'est-à-dire « être » une communauté qui est une vive réelle. Il y a un temps pour toutes choses, un temps pour faire communauté et un temps pour ouvrir les portes. Si l'un ou l'autre de ces moments disparaît, il y aura mort à plus ou moins brève échéance.

Si une communauté est aimante, elle est attirante, et parce qu'elle est attirante, elle est nécessairement accueillante. La vie appelle la vie.

Les membres d'une communauté doivent demander dans la prière ce don de l'accueil. C'est vraiment un don. Notre cœur doit être ouvert pour accueillir. Ce don est amour, et cet amour vient du Père.

Il est parfois plus facile d'accueillir un visiteur que d'accueillir le frère avec qui on vit tout le temps. Peut-on accueillir l'étranger tel qu'il est si on n'a pas accueilli la communauté telle qu'elle est, et les membres tels qu'ils sont ?

C'est très souvent le premier geste d'accueil qui est important. Il y a des gens qui fuient parce que ce premier geste a été désagréable. D'autres restent à cause d'un sourire ou d'un geste initial de gentillesse. Il faut que ceux qu'on accueille sentent, non pas qu'ils dérangent, mais qu'on est heureux de partager avec eux. Il faut savoir répondre à une lettre ou à un coup de téléphone avec sympathie, avec une note personnelle de gratuité.

Si on accueillait chaque nouvelle personne comme un don de Dieu, comme un messager, on serait plus aimant et plus ouvert.

CHAPITRE 54, SI UN MOINE PEUT ACCEPTER DES LETTRES OU DES EULOGIES

Si la Sainte Règle est toute tissée de discrétion, et de mesure, sachant faire sienne la faiblesse des frères. Mais cela est intimement lié à un sens de l'absolu, du radical, qui se retrouve tout au long de ses soixante-treize chapitres.

Par exemple, au chapitre 69, pour l'oblation des enfants, quand il est dit que les parents s'engageront sous serment à ne jamais rien donner ou transmettre à l'enfant, de quelque manière que ce soit. De sorte qu'il ne reste à l'enfant aucun espoir de posséder ou d'hériter.

Au chapitre 31, que le Cellérier garde tous les objets et tout l'avoir du monastère comme les vases sacrés de l'autel.

On retrouve ce sens de l'absolu au chapitre 5^{ème} De l'obéissance : Abandonnant aussitôt leurs occupations et renonçant à leur volonté propre.

Ou bien quand il s'agit de l'Office divin.

Et encore le chapitre 67 : Que nul n'est la témérité de rapporter aux autres ce qu'il aurait vu ou entendu hors du monastère.

Et bien d'autres passages.

Il ne s'agit jamais de quelque chose qui relève de la force physique, mais toujours de la force de l'âme, de la volonté.

Et le chapitre 54^{ème} *“Si un moine peut accepter des lettres ou des eulogies”* est une belle illustration de ce sens de l'absolu bénédictin.

Le chapitre commence de manière très restrictive : « *Nullatenus - En aucun cas* ». Rien donner, rien recevoir sans permission, même de toutes petites choses « *quaelibet munuscula* », et de qui que ce soit. Ce n'est pas une question de valeur marchande, c'est que nous n'avons rien à nous, incapable de posséder que nous sommes par vœu. Et ce vœu n'admet ni exception ni restriction mentale qui puissent justifier des écarts à gauche ou à droite. A gauche, le moine peut avoir tendance à recevoir, à accumuler. Cela fait parti de l'instinct de conservation, il faut s'entourer de choses. A droite, c'est ne pas donner, ne pas pouvoir faire de geste d'amitié, d'aumône, ou de grand seigneur. Le moine est un dépouillé de lui-même. Et cela, non seulement il faut l'accepter en théorie, mais aussi en pratique, concrètement, au jour le jour. Consentir à être pauvres comme le Seigneur nous rend pauvres est beaucoup plus dur et plus difficile que choisir nous-mêmes la manière et la mesure de notre pauvreté.

Pour Dom Delatte Com. 391, 392, 393:

La défense prononcée par saint Benoît est formelle et complète ; elle embrasse tous les cas et ruine à l'avance toutes les vaines excuses. Nous avons rompu avec le monde et nous sommes pauvres par profession (...). Il n'y a jamais là de petits détails. (...) Nous sommes sortis du monde pour entrer dans la société de Dieu. Nous ne sommes pas pauvres pour être pauvres, mais pour être riches de Dieu, riches comme Dieu. Dieu aussi est pauvre : il n'a que lui ; il est pourtant l'opulence infinie, puisqu'il possède en soi toute plénitude.

Aussi, quand je dis que ce chapitre nous parle d'absolu, ce n'est pas qu'une lettre, une petite eulogie, un petit cadeau, porte en soi une valeur d'absolu, mais ce chapitre nous protège de

l'attachement maladif aux choses, et nous renvoie vers l'absolu de Dieu, nous empêchant justement de placer en quelque petit objet un absolu qu'il n'a pas et ne peut avoir. L'absolu n'est pas mesquinerie ou étroitesse de vue, au contraire c'est une ouverture sur l'infini. Ce chapitre est un peu comme la bande du billard qui renvoie la boule vers le centre, il détourne l'âme des choses sensibles et la renvoie vers Dieu.

Léon Bloy, "L'invendable", p. 23 :

L'Absolu est sans retour. On n'en revient pas parce que c'est un voyage sans fin. Le mystère, c'est que l'Absolu n'est point seulement un gouffre sur l'Eternité, mais qu'il est en même temps l'unique point de départ, la tête de ligne. On part de Dieu pour aller à Dieu, et c'est le seul déplacement qui ait un sens appréciable, une utilité. Tout le reste, c'est-à-dire tout voyage où l'on croit aller quelque part, est exactement stupide et, plus on va vite, plus c'est idiot (...). Encore une fois, l'Absolu est un voyage sans retour, et voilà pourquoi ceux qui l'entreprennent ont si peu de compagnons. Songez donc ! Vouloir toujours la même chose, aller toujours dans la même direction, marcher nuit et jour, sans se détourner à droite ni à gauche, une seule fois, et ne fût-ce que pour un instant, ne concevoir toute sa vie, toutes ses pensées, tous ses sentiments, tous les actes et jusqu'aux moindres palpitations que comme une suite perpétuelle d'un décret initial de la volonté toute puissante.

Saint Benoît ajoute une précision : « Celui qui a besoin de moins rend grâce et ne s'attristera pas ». Dans toute la Règle la tristesse, ou quelque chose qui y est ressenti comme injuste, alourdissant le cœur de quelqu'un, tourne vite au murmure. L'injustice conduit aisément à la l'envie et à la jalousie. Si le frère se réjouit avec l'autre, alors « *le diable n'aura aucune chance* ».

CHAPITRE 55^{ÈME}, DU VÊTEMENT ET DE LA CHAUSSURE DES FRÈRES

07, 12, 17

Avec la nourriture et le toit, le vêtement est une condition primordiale de l'existence humaine Si 29, 21. Pour le Deutéronome, la bénédiction assure pain et vêtement Dt. 10, 18, le châtement, famine et nudité Dt. 28, 48.

A côté de ces données élémentaires, le symbolisme du vêtement s'oriente dans une double direction. Il signifie d'une part un monde ordonné par le Créateur, et d'autre part la promesse de la gloire perdue au paradis.

A un premier stade donc, le vêtement protège la vie intime de chacun. Vient ensuite que de tout temps (sauf en notre temps de confusion universelle) il assure également la distinction entre homme et femme, chacun portant des habits distincts.

Le vêtement reflète aussi la vie en société. Autrefois, chaque pays, chaque région, chaque ordre, chaque classe sociale, chaque grade avait son vêtement propre. Maintenant encore le vêtement classe les gens, ainsi Mao qui voulait une classe unique de travailleur, a habillé tous les chinois d'une manière unique : le bleu de travail. Et aujourd'hui, pour faire entrer dans l'air de la mondialisation, on habille tout le monde d'une façon uniforme : jeans et de baskets.

Changer de vêtement peut signifier qu'on passe du profane au sacré. Le livre de l'Exode nous dit comment le grand prêtre doit se vêtir pour entrer dans la Tente de Réunion : « *Tu feras pour Aaron des vêtements sacrés qui lui feront une splendide parure* ». Et ce sont : éphod, pectoral, manteau, tunique, turban, ceinture, diadème, caleçon qu'il doit revêtir Ex. 28.

Le vêtement est encore le signe de la condition spirituelle de l'homme. Après avoir mangé du fruit défendu Adam et Eve surent qu'ils étaient nus ; jusque là ils se sentaient en harmonie avec le milieu divin par une sorte de grâce qui revêtait leur personne comme d'un vêtement. Ayant perdu cette gloire, le Seigneur Dieu fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau et les en vêtit avant de les renvoyer du jardin d'Eden. Gn. 3, 21.23.

Le vêtement est donc désormais le signe d'une dualité : il affirme la dignité de l'homme déchu et la possibilité de revêtir une gloire perdue. Pour Isaïe, le Seigneur Dieu a revêtu la justice comme une cuirasse, la vengeance comme une tunique et, drapé dans la jalousie 59, 17, il va parer son épouse du manteau de justice 61, 10. Mais pour que l'épouse soit ainsi parée, il faut que le Christ, lui, soit dépouillé de ses vêtements Mt 27, 35, et livré à la parodie d'une investiture royale Jn 19, 2+. Mais cet homme est aussi le Fils de Dieu dont la gloire est incorruptible, et le livre de l'Apocalypse 19, 16 dit qu'il est revêtu d'un manteau portant l'inscription : « *Roi des rois et Seigneur des seigneurs* ».

Désormais l'humanité sort de sa nudité. Ceux qui ont dépouillé le vieil homme ont droit à l'héritage divin, ils sont appelés à « *revêtir le Christ* », à revêtir l'homme nouveau Col 3, 10. Ainsi ceux qui triomphent « *ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau* » Ap 7, 14, et à l'épouse, « *on a donné de se revêtir de lin fin d'une blancheur éclatante* » Ap 19, 7+.

La vêtue monastique embrasse toutes ces significations. D'abord on commence par demander au Seigneur son assistance par une collecte que l'on trouve déjà dans le Rituel de saint Benoît d'Aniane : *Adesto, Domine – Ecoutez, Seigneur, nos supplications, et daignez bénir votre serviteur, à qui nous donnons en votre nom l'habit de la sainte religion, afin que par votre grâce il persévère dans votre service et mérite d'obtenir la vie éternelle.*

Puis nous avons été dépouillé : *Exuat te Dominus veterem hominem cum actibus suis – Que le Seigneur te dépouille du vieil homme et de ses actions.*

Après quoi nous avons reçu chacune des pièces qui équipent le moine :

- Et d'abord de la tunique : *Induat te Dominus novum hominem – que le Seigneur te revête de l'homme nouveau qui a été créé dans la justice et la sainteté de la vérité.*
- Puis la ceinture : *Que la justice soit la ceinture de tes reins ; et souviens-toi qu'un autre doit te ceindre et te conduire où tu ne veux pas aller.*
- Enfin le scapulaire : *Recevez le joug de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et portez son fardeau qui est doux et léger.*
- Plus tard le profès est revêtu de la coule, le signe visible de sa consécration invisible : *Induat te Dominus novum hominem – Que le Seigneur te revête de l'homme nouveau qui se renouvelle de jour en jour à l'image de Celui qui l'a créé.*

Quelqu'un qui avait bien compris ce qu'est notre habit, c'est le franc-maçon Ferdinand Buisson qui, dans un débat parlementaire sur les lois antireligieuses en 1904, disait :

Je connais le proverbe qui dit : l'habit ne fait pas le moine. Eh bien je soutiens, moi, que c'est l'habit qui fait le moine. L'habit est en effet, pour un moine et pour les autres, le signe, le symbole perpétuel de sa mise à part, le signe qu'il n'est pas homme avec tous les hommes... Cet habit, c'est une force... Quand l'homme aura déposé cet uniforme de la milice où il est enrôlé, il retrouvera la liberté de s'appartenir ; il n'aura plus une Règle qui enserme, moment après moment, toute sa vie ; il n'aura plus un supérieur à qui demander des ordres... il ne sera plus l'homme de la Congrégation, il deviendra tôt ou tard l'homme de la famille, l'homme de la cité, l'homme de l'humanité. Il faudra bien que le religieux sécularisé se mette à gagner sa vie comme

tout le monde. N'en demandons pas plus : le voilà libre. Longtemps peut-être, il restera attaché à ses idées, religieuses et autres... laissons-le se laïciser tout seul, la vie aidant. Comptons sur la nature pour reprendre tous ses droits. Una Voce, n°271, p.3 (mars-avril 2010).

Tenons à notre habit, il est une forteresse. S'il peut n'être pas toujours facile à porter, c'est que c'est un habit de combat et non d'apparat.

CHAPITRE 55^{ÈME}, DU VÊTEMENT ET DES CHAUSSURES DES FRÈRES 2

07, 12, 18

Pour saint Basile la manière dont on s'habille dit quelque chose de la personne et de sa conception du monde Regula 11, 8.

Dans la lettre de Théodomar, abbé du Cassin, à l'illustre Théodoric (proche de Charlemagne) il est dit :

18 Au sujet des vêtements et des chaussures nous n'osons pas écrire en plus de ce que dit la Sainte Règle. Il faut garder à ce propos ce que notre Père Benoît a établi, quand il laisse à l'Abbé le soin de distribuer à chacun selon ses besoins. Et ainsi il y en a chez nous auxquels nous accordons davantage à cause du travail continu ou pour leur faiblesse. Il y en a d'autres qui se contentent de ce que la Sainte Règle contient.

19 On fait la distribution des vêtements après la saint Martin. Les frères rendent alors les vieux vêtements et reçoivent des neufs. Ils se rendent à la lingerie en psalmodiant et avec les lumineaires. Là on chante un graduel et on lit l'évangile : « Nolite sufficiti esse quid manducetis aut bibetis, neque corpori vestro quis induamini » Lc 12, 22. Puis l'oraison dite, à chacun sont distribués les vêtements selon ce qui convient. Les chausses usagées sont remplacées par des neuves chaque fois que c'est nécessaire.

On connaît le développement de Dom Jean Leclercq sur l'habit monastique dans son livre "La vie parfaite" p.20-21 :

L'Eglise aime à considérer la vie des moines comme une vie angélique, le Concile de Fréjus en 891 dit que les moines constituent un « *ordre angélique* » ; saint Grégoire nous rapporte que saint Benoît, « *mena une vie angélique* » ; saint Jean Chrysostome assurait que la conduite des moines est l'image du « *genre de vie qui est celui des anges* ». Saint Pierre Damien dira de même en parlant du Mont-Cassin et de Cluny. Les moines eux-mêmes le croient, n'hésitant pas à proclamer qu'ils appartiennent à « *l'ordre de saint Michel Archange* ».

Le signe de cette condition angélique, que tous leur reconnaissent, est la forme de leur habit. Celui-ci comporte toujours, quel que soit le nom qu'on leur donne, une tunique avec un capuchon qui recouvre la tête, un scapulaire qui descend jusqu'aux pieds, un manteau - ou coule - qui s'étend sur les bras. Ces trois vêtements, dont chacun est double du fait qu'il a deux faces ou deux côtés, évoquent les six ailes dont les Chérubins et Séraphins se voilent entièrement.

La couleur de l'habit peut varier, mais les moines, unanimes, voient dans leur vêtement le symbole de leur vie angélique. Leur habit leur confère, écrit sainte Hildegarde, un peu de la lumière des Anges et les élèves comme sur des ailes. Selon le Rituel de l'Eglise grecque, la vêtue du moine a lieu en présence des Anges. Quand le novice a déclaré qu'il désire la vie monastique, la première question qu'on lui pose : « *Veux-tu recevoir l'angélique vêtement et être admis dans la communauté des moines ?* » Et lorsqu'on lui remet la coule, c'est-à-dire le

vêtement qui fait le moine et le désigne comme tel, on lui en explique le sens : « *Notre frère, reçois la coule en gage du grand vêtement des Anges, pour vivre saintement sans la corruption du péché* ». Les Anges, alors, enregistrent sa profession, dont ils lui demanderont raison lors du retour du Christ. Aussi, pour rappeler un moine à la pratique de ses obligations suffit-il de lui dire qu'il porte le vêtement des Anges « *vestis angelica* » ou même seulement l' « *angelica* », cela implique tout.

Dans le même esprit, dans la *Vita* de saint Odon il est rapporté la réponse d'un moine clunisien à qui on reprochait la conscience avec laquelle il nettoyait ses sandales :

Si saint Benoît recommande aux cuisiniers de rendre bien propres les ustensiles de leur emploi, tout vils et périssables que soient ces objets, à fortiori convient-il de soigner les sandales, qui valent plus cher et qui prennent si souvent contacte avec le sol de l'église... Nous ne disons certes pas tout cela pour que les moines se mettent à rechercher l'élégance et le luxe comme les hypocrites ; mais pour qu'ils gardent leur vêtements propres et décents ; car, pour reprendre la parole d'un ancien sage : « Que celui qui souhaite mener une vie honnête cultive la propreté de l'âme et du corps ». Cité dans "L'esprit de Cluny", édition Zodiac, p.182.

Et pour finir, une citation de Madame Cécile Bruyère tirée de son Commentaire sur l'Exode 28, 3 :

Le vêtement est une conséquence du péché, sauf toutefois celui qui a reçu une bénédiction et qui devient alors un vêtement "in gloriam et in honorem". Saint Jean parle de ce vêtement d'honneur des habitants de la Jérusalem céleste : Et exercitus qui sunt in coelo, sequebantur eum in equis albis, vestiti byssimo albo, et mundo Ap 19, 14. Nos vêtements bénits sont donc un véritable ornement et ont un écho dans le ciel, c'est pourquoi nous y tenons.